



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Napierville du 21 décembre 2017 à 20h00 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|----------------|
| - Ghislain Perreault | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |
| - Marthe Tardif | - |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 21 DÉCEMBRE 2017

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Incendies
 - a) Vente du camion 1993 Pierce Saber du service de Sécurité incendies
 - b) Service de Sécurité incendies: Achat d'équipements
 - c) Demande de subvention: Étude d'opportunité relativement à un regroupement des services de Sécurité incendies des municipalités
3. Comptes à payer (Factures)
 - a) Programme TECQ (2014-2018) (1,088.81\$)
 - b) D.M. Valve et Contrôles inc. (3,791.77\$)
 - c) Équipement N.C.N. Ltée (4,495.52\$)
 - d) Librairie Moderne (5,398.41\$)
 - e) Stelem (17,763\$)
 - f) Clean Water Works (24,719.63\$)
4. Programme TECQ 2014-2018: Remboursement du fonds d'administration
5. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
6. Levée de l'assemblée

2017-12-541 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2017-12-541 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

Incendies

Incendies

2017-12-542 Vente du camion 1993 Pierce Saber du service de Sécurité incendies

Résolution #2017-12-542 : Vente du camion 1993 Pierce Saber du service de Sécurité incendies

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville conjointement avec la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville désire se départir de l'unité #34 de marque Pierce Saber 1993 du service de sécurité incendies;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de l'offre de Monsieur Martin Thifault au coût de 6,000\$ taxes incluses;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de Monsieur Martin Thifault au montant de 6,000\$ taxes incluses pour l'achat du camion Pierce Saber 1993 du service de Sécurité incendies de Napierville/ Saint-Cyprien-de-Napierville, vendu tel que vu, sans aucune garantie légale.

Il est également résolu d'autoriser Madame Julie Archambault, directrice générale, à procéder au transfert dudit véhicule, pour et au nom de la municipalité de Napierville.

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2017-12-543
Service de
Sécurité
incendies:
Achat
d'équipements

Résolution #2017-12-543 : Service de Sécurité incendies: Achat d'équipements

CONSIDÉRANT QUE le budget 2017 nous permet de faire le remplacement d'équipements nécessaires pour le service de Sécurité incendies de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE parmi les équipements qui doivent être remplacés il y a le système de radio à la caserne des pompiers qui est désuet;

CONSIDÉRANT QUE 2 paires de bottes, du matériel divers de décontamination et du matériel pour l'entretien de la caserne doivent être achetés pour la caserne des pompiers;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le directeur du service de Sécurité incendies à procéder à une dépense approximative de 10,000\$ pour l'achat des équipements suivants:

- 6000\$ pour système de radio à la caserne
- 1200\$ pour 2 paires de bottes
- 2800\$ pour du matériel divers de décontamination et du matériel pour l'entretien de la caserne

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2017-12-544
Demande de
subvention:
Étude
d'opportunité
relativement à
un
regroupement
des services de
Sécurité
incendies des
municipalités

Résolution #2017-12-544 : Demande de subvention: Étude d'opportunité relativement à un regroupement des services de Sécurité incendies des municipalités

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales favorise la réalisation d'études de mise en commun des services en sécurité Incendie en apportant une aide financière aux municipalités concernées;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

QUE la municipalité de Napierville autorise la MRC des Jardins-de-Napierville à déposer une demande d'aide financière au nom de la municipalité de Napierville en vue de faire une étude d'opportunité relativement à un regroupement des services de sécurité incendie.

QUE la municipalité de Napierville participe à la réalisation et au financement de l'étude selon la formule de répartition des coûts par capita.

ADOPTÉE

Comptes à payer (Factures)

2017-12-545 Comptes à payer: Programme TECQ (2014-2018)

Comptes à payer (Factures)

Résolution #2017-12-545 : Comptes à payer: Programme TECQ (2014-2018)

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures du *Programme TECQ (2014-2018)* au montant total de 1,088.81\$ suivant liste soumise à cet effet.

Nom des fournisseurs	Descriptions	Montants	# des factures
Groupe Environex	Essai de pompage pour puits	1,088.81\$	382552

Il est également résolu que les montants requis aux fins de ces travaux et services s'inscrivent dans les priorités soumises dans le cadre du programme TECQ (2014-2018).

Il est également résolu d'approprier à même les règlements d'emprunt numéro 422 et/ou 423 les montants requis aux fins de ces achats et travaux.

ADOPTÉE

2017-12-546 Comptes à payer: D.M. Valve et Contrôles inc.

Résolution #2017-12-546 : Comptes à payer: D.M. Valve et Contrôles inc.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *DM Valve et Contrôles inc.* au montant de 3,791.77\$ représentant l'achat d'une vanne de relâche de pression pour la pompe d'incendie du poste de distribution d'eau potable suivant la facture numéro 135422.

ADOPTÉE

2017-12-547 Comptes à payer: Équipement N.C.N. Ltée

Résolution #2017-12-547 : Comptes à payer: Équipement N.C.N. Ltée

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

De payer la facture de *Équipement N.C.N. Ltée* au montant de 4,495.52\$ représentant l'achat d'un système d'étaçonnement hydraulique pour les travaux d'excavations en tranchées suivant la facture numéro 180863VM.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

2017-12-548

**Comptes à
payer:
Librairie
Moderne**

Résolution #2017-12-548 : Comptes à payer: Librairie Moderne

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de *Librairie Moderne* au montant total de 5,398.41 \$ représentant l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque municipale ainsi que l'achat des cadeaux Noël pour le Noël des enfants les 2 et 3 décembre 2017 suivant les factures numéro 544128 et 544133.

Il est également résolu que le tiers de ces factures soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

2017-12-549

**Comptes à
payer: Stelem**

Résolution #2017-12-549 : Comptes à payer: Stelem

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer les factures de *Stelem* au montant total de 17,763\$ représentant l'achat de pièces de remplacement pour les bornes d'incendies sur le territoire de la municipalité de Napierville suivant les factures numéro 075674 et 075697.

ADOPTÉE

2017-12-550

**Comptes à
payer: Clean
Water Works**

Résolution #2017-12-550 : Comptes à payer: Clean Water Works

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Clean Water Works* au montant de 24,719.63\$ représentant les inspections télévisées du secteur de la rue Dominique et Fortin incluant un nettoyage des conduites maitresses suivant la facture numéro J016224.

Il est également résolu que ce montant soit pris à même les surplus accumulés.

ADOPTÉE

2017-12-551

**Programme
TECQ 2014-
2018:
Remboursement
du fonds
d'administration**

Résolution #2017-12-551 : Programme TECQ 2014-2018: Remboursement du fonds d'administration

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018 la municipalité de Napierville a adopté le règlement numéro 423 décrétant un emprunt et une dépense de 663,258\$ pour l'exécution de travaux pour le remplacement des conduites d'aqueduc et pluviale du boulevard Poissant côté est ainsi que le remplacement de la conduite pluviale de la rue Marchand;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales le 11 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QU'un chèque au montant de 654\$ portant le numéro 56699 a été remis en date du 13 décembre 2017 au ministre des Finances et de l'Économie à même le fonds d'administration afin de couvrir le montant requis pour le certificat d'autorisation pour les travaux du boulevard Poissant et de la rue Marchand;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense s'inscrit dans les priorités du programme TECQ 2014-2018;

CONSIDÉRANT QUE le montant aurait dû être payé à même le règlement d'emprunt numéro 423;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu unanimement :

D'autoriser la Directrice générale, Madame Julie Archambault, à rembourser le montant de 654\$ au fonds d'administration à même le règlement numéro 423.

ADOPTÉE

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Intervention de : Aucune assistance

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

Julie Archambault, dir. gén. & sec.-trés.

2017-12-552 Levée de l'assemblée

Résolution #2017-12-552 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h11.

ADOPTÉE

CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE